## CHAPITRE I.

- Découverte du Canada.—Premiers temps de l'histoire du Canada.—Division, Haut et Bas-Canada.—Acadie.—Premières divisions politiques.—Confédération.—Institutions représentatives et gouvernement responsable.—Gouverneurs généraux avant la confédération.—Principaux événements.—Frontières.
- 1. L'Amérique Britannique du Nord fut découverte par Jean et Sébastien Cabot, voyageant d'après une commission du roi Henri VII d'Angleterre, en 1497, époque à laquelle ils abordèrent aux côtes du Labrador ou du Cap-Breton—les historiens diffèrent sur ce point. En 1517, Sébastien Cabot, le "Grand Pilote" du roi, découvrait la baie d'Hudson.
- 2. En 1524, Jean Verazzano, navigateur florentin, tenant une commission du roi de France, François Ier, fit voile le long des côtes du sud de l'Amérique, de la Floride au Cap-Breton, et réclamait sous le nom de "Nouvelle-France," toute la côte depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'à la Caroline, et toutes les régions entre ces deux points, comme possessions du roi de France, François Ier. Ces prétentions rivales donnèrent lieu au long et sanglant conflit que l'on devait voir par la suite entre la Grande-Bretagne et la France pour la possession de ce continent et la suprématie maritime y attenant.
- 3. Le 1er juillet (calendrier Grégorien) 1534, (¹) Jacques Cartier, de Saint-Malo, France, abordait au port de Brest, dans la baie des Esquimaux, à l'entrée du détroit de Belle-Ile, premier endroit où il mettait le pied sur le sol canadien. Après avoir erré ça et là sur la côte nord, puis à l'île Anticosti, à l'île du Prince-Edouard, au Nouveau-Brunswick et puis à la baie des Chaleurs, il poursuivait sa course d'explorateur, tou-

<sup>(1.)</sup> Par le calendrier Julien, confirmé par Jules César, 46 avant J.-C., les mois ont été reins sur un autre genre de classe, et l'année romaine a été réglée entièrement par le soleil, l'année lunaire étant complètement mise de côté. Trente-un jours ont été donnés aux ler, 3me, 5me, 7me, 8me, 10me et 12me mois, et trente jours à chacun des autres mois, à l'exception du mois de février, qui tous les quatre ans reçoit un jour intercalaire, d'après le Sexto Calendes Muertins, qu'on appelle l'année bissextile. Comme l'année du calendrier Julien avait 365‡ jours, sa durée excédait l'année solaire réelle de onze minutes et quatorze secondes, en sorte que dans le cours de plusieurs siècles l'équinoxe était reculée de plusieurs jours. Afin de corriger cette erreur, le Pape Grégoire XIII a reformé le calendrier en y supprimant dix jours, amenant de cette manière l'équinoxe au 21me jour de mars. La France, ainsi que les autres pays catholiques romains ont adopté ce nouveau mode immédiatement, en sorte que le 10 mars 1582, est devenu le 20 mars. En 1700 l'Allemagne a adopté ce système. Par l'acte amendant le calendrier, appelé l'acte de lord Chesterfield, passé par le parlement anglais en 1751, il a été décrété que le 3 septembre 1752, serait à l'avenir le 14 septembre 1752, la différence entre le nouveau et le vieux système étant d'un jour de plus. Le nême statut décrétait que le commencement du nouvel an serait le 1er janvier au lieu du 25 de mars, commençant en 1753. Le calendrier Julien est encore en vigueur en Russie et en Grèce.